



Degat des eaux dans mon appartement

Par **virginie**, le **15/10/2009** à **20:59**

Bonjour, rnje suis locataire d un appartement depuis 4 ans.En aout 2008, j ai eu un degat des eaux tres important! durant un an plusieurs experts sont passés et il s est averé que le responsable est mon bailleur.l expert de celui-ci est passé en aout 2009 (donc 1 an plus tard).depuis plus de nouvelles malgré de multiples relances.je vis dans un logement insalubre et je pais mon loyer integralement tous les mois.Que dois je faire?merci